



# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 26.09.2022

### 1. Personnel.

- Le tableau des effectifs a été remis à jour suite aux derniers mouvements du personnel.
- Le périscolaire connaît d'importants problèmes de recrutement et notamment de personnes diplômées petite enfance et/ou animation.  
Afin de rendre le métier d'animateur plus attractif et fidéliser nos agents, le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge les formations diplômantes « animation » comme le BAFA de l'ensemble du personnel, si tant est que les agents soient contractuellement engagés avec la commune.
- Les primes de fin d'année versées en novembre représenteront cette année la somme de 11 577.55 € répartie entre le personnel des services administratif, animation, scolaire et technique.  
Les primes étant calculées selon le temps de présence des agents sur l'année complète, la somme globale pourra être revue à la baisse.

### 2. Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est due lors d'une construction de maison d'habitation ou autres biens soumis. Cette taxe est partagée entre plusieurs collectivités et versée à chacune d'entre elles, dont la commune fait partie. La part communale n'a jamais été réévaluée depuis son institution. Le Conseil Municipal a décidé de fixer le taux à 5% sur l'ensemble du territoire de Michelbach le haut à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### 3. Urbanisme.

- ROMANI Maurice : construction d'un carport et d'un garage au 9b rue de l'école.
- DEYMIER Caroline et ALEXANDRE Frédéric : transformation d'un garage, ajout d'un abri de jardin, modification d'ouvertures et ravalement de façades au 24 rue de la fontaine.
- BOEGLIN Nicolas : pose de panneaux solaires photovoltaïques sur toiture au 7 rue du Willerbach.
- SPINDLER Laurent : pose d'une pergola sur terrasse existante au 32bis rue principale.
- CAZZIA Aurélie : pose de 2 panneaux solaires sur toiture au 1 rue de la victoire.

### 4. Divers.

- Le marché de nettoyage des locaux communaux a été nouvellement attribué pour les 3 années à venir à la société Regio Nettoyage.
- Le prochain recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023 : merci de réserver votre meilleur accueil à nos agents recenseurs.
- Un abri bus sera prochainement installé aux abords de l'école afin que les enfants du RPI puissent s'abriter en cas de besoin. Nous espérons la livraison d'ici la fin de l'année.
- L'éclairage de la voirie communale a été modifié et équipé de nouvelles têtes de lampadaires LED engendrant ainsi une économie de 70% sur la consommation électrique de notre collectivité. Grâce à cette faible consommation et la réduction de l'intensité lumineuse de 35% entre 23h00 et 06h00, l'investissement ainsi réalisé sera amorti en trois ans. Dans la même démarche d'économie et le souci de réduire la pollution lumineuse nocturne, l'éclairage de l'église sera éteint de 00h00 à 06h00, d'ici peu.

Noël étant une période festive très ancrée dans notre culture, Michelbach le haut possédant un nombre raisonnable de décorations de Noël, toutes en LED, le Conseil Municipal décide de maintenir l'éclairage des décorations de Noël tel que les années passées, sans nouvelles acquisitions.

- Après deux années de restrictions sanitaires intenses, le Conseil Municipal a décidé que la fête des aînés aurait lieu le dimanche 11 décembre 2022 au foyer communal.
- Sept nouveaux ordinateurs à l'école : nous remercions le généreux donateur ainsi que les deux élus qui ont préparé et monté les sept PC. La mise en place à l'école et la maintenance seront assurées par la société informatique habituelle.
- Le portail des déchets verts a récemment été déplacé.  
De multiples incivilités récurrentes, nous obligent à modifier le fonctionnement de la déchetterie verte. Prochainement de nouveaux horaires d'ouverture seront pratiqués en présence d'un « surveillant ».

# Pour rester en contact, n'oubliez pas !

✚ Installez l'application **Panneau Pocket** (simple et gratuite) sur vos téléphones portables.

Vous pourrez ainsi être informé :

- Des travaux sur voirie impliquant des fermetures de routes et/ou déviations
- Des fêtes et événements du village
- Des alertes météo
- Des coupures sur réseaux
- Des objets trouvés
- Des modifications horaires de permanence de la mairie
- etc...

 **L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET**

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

**SIMPLE ET GRATUIT**  
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

**1** Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**

  

**2** Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre commune** ou **votre code postal** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

  



✚ Consultez notre site internet.



Nous réactualisons fréquemment notre site internet « [michelbachlehaut.fr](http://michelbachlehaut.fr) » avec :

- Toutes les informations et actualités de notre village
- Les objets trouvés
- Mais aussi celles de Saint Louis Agglomération
- Des annonces d'emplois communales et inter communales
- etc...